



# 1<sup>ER</sup> SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LE PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES : STRATEGIES DE DISSEMINATION DANS LE CADRE DE L'ANNEE DES LANGUES 2001

Coimbra, 28 -30 juin 2001

Rapport établi par David Little, Coordinateur du séminaire



DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES  
STRASBOURG

# **PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES (PEL)**

## **Stratégies de dissémination dans le cadre de l'Année européenne des langues 2001**

**Séminaire parrainé par le Ministère de l'Education du Portugal**

**Coimbra**

**les 28-30 juin 2001**

**Rapport**

**David LITTLE  
Coordinateur du Séminaire**

Jeudi 28 juin

***Ouverture officielle***

C'est au nom du directeur du bureau pour les relations internationales européennes que Manuela Lopo Tuna a accueilli les participants au séminaire et a remercié tous ceux qui ont fait de ce séminaire une réalité. Rui Alberto Nunes dos Santos a fait écho à ces paroles de bienvenue.

\*\*\*\*\*

Intervenant au nom du secrétaire général du Conseil de l'Europe, Johanna Panthier (section Langues vivantes, Conseil de l'Europe) a remercié les autorités portugaises d'avoir accueilli et organisé cette importante date du calendrier de l'Europe en 2001, année européenne des langues ; en effet ce séminaire fut le premier à rassembler des représentants de chacun des 43 États membres du Conseil de l'Europe pour débattre du portfolio européen des langues et des défis que pose sa dissémination élargie. Elle a remercié l'équipe des organisateurs portugais : Isabel Hub Faria, Glória Fischer et Helena Correia et a transmis à tous les participants les salutations de Joe Sheils, chef de la section Langues vivantes du Conseil de l'Europe.

\*\*\*\*\*

**Isabel Hub Faria**, coordinatrice portugaise de l'année européenne des langues 2001, s'est exprimée comme suit :

« Ex.ma Senhora Representante do Conselho da Europa, Ex.mo Senhor Director da Direcção de Educação Centro, Exmos Senhores Representantes do Ministério da Educação e da Universidade de Coimbra, Caros colegas, Chers collègues, Chers amis,

Au nom de l'équipe portugaise de coordination de l'année européenne des langues, permettez moi de vous souhaiter la bienvenue au Portugal et à cet atelier de travail sur la dissémination du portfolio européen des langues organisé par le Conseil de l'Europe en collaboration avec plusieurs sections du ministère portugais de l'Éducation et le comité exécutif portugais de l'année européenne des langues 2001.

Le comportement humain socialisé et les langues naturelles recourent fréquemment à la métonymie pour représenter une signification partagée en se référant à une partie du référent qui doit être comprise comme incarnant la totalité de ce qui doit être représenté : en effet, un échange de regards peut signifier une relation, des bougies posées sur un gâteau peuvent symboliser un anniversaire, une carte postale envoyée de l'étranger peut évoquer le bon souvenir que l'on garde de son destinataire, on prend une photographie pour se représenter un moment précis à l'avenir. Ce mécanisme symbolique que la pensée humaine met à notre disposition par l'interaction me permet de suggérer que le portfolio européen des langues, dans sa relation exclusive avec le *cadre européen commun de référence* « représente » l'année européenne des langues 2001.

Je dois présenter mes excuses à tous les collègues qui depuis des années sont impliqués en profondeur et au quotidien dans la conception, la phase pilote et la dissémination du portfolio s'il leur semble que j'outrepasse la réalité de leur labeur pour en passer directement au cours des minutes qui suivent aux trois aspects idéologiques que renferme cette relation symbolique à laquelle je viens de faire référence :

Premièrement, le *cadre européen commun de référence* et le portfolio européen des langues représentent l'année européenne des langues 2001 car ils promeuvent la citoyenneté démocratique ainsi que les droits aux langues naturelles, que les langues concernées soient largement répandues sur le plan international ou restreintes à une région ou à une collectivité sociale particulière, qu'il s'agisse de langues parlées ou gestuelles et que celles-ci soient ou non originaires d'Europe.

Deuxièmement, le *cadre européen commun de référence* et le portfolio européen des langues représentent l'année européenne des langues 2001 car ils soutiennent l'un et l'autre le plurilinguisme, l'usage fait par les citoyens individuels de plusieurs langues autres que leur(s) langue(s) maternelle(s) sans que les niveaux de maîtrise ne soient nécessairement très poussés. Ainsi, ils défient ouvertement les représentations traditionnelles associées à la « connaissance des langues » et à « l'usage des langues naturelles ».

Troisièmement, le *cadre européen commun de référence* et le portfolio européen des langues représentent l'année européenne des langues 2001 car ils attirent l'attention sur une évolution éventuelle, désirable et nécessaire des attitudes envers l'apprentissage des langues. Ils attirent l'attention sur le fait que toutes les langues sont égales en valeur et que, lorsqu'on apprend une autre langue, on peut se servir de connaissances linguistiques préalables même à partir d'un contact direct avec une nouvelle langue et avec la culture particulière qui lui est associée. Ils attirent également l'attention sur le fait que l'apprentissage des langues implique le développement d'une hiérarchie de compétences qui peut s'évaluer par l'apprenant(e) lui/elle-même.

Cette relation métonymique ne devrait pas nous surprendre. Le *cadre européen commun de référence* et le portfolio européen des langues sont les fruits du Conseil de l'Europe et c'est également au sein du Conseil de l'Europe qu'est née l'initiative d'organiser cette année européenne des langues. De ce point de vue, c'est l'année européenne des langues 2001 qui représente les quantités considérables de temps et de travail qui ont été consacrées au portfolio européen des langues et au *cadre européen commun de référence*. C'est la raison pour laquelle, ici au Portugal, les coordinateurs de l'année européenne des langues ont considéré que l'inauguration de ces deux instruments était une priorité.

Je vous remercie tous d'être venus prendre part à cet événement et de partager cette année européenne des langues en notre compagnie. Je vous souhaite un excellent séjour au Portugal et espère que ce séminaire vous aidera dans vos travaux de développement et de dissémination du portfolio des langues dans vos pays respectifs. »

\*\*\*\*\*

Elvira Florindo, directrice adjointe du directeurat pour l'enseignement secondaire du ministère de l'Éducation, a identifié l'aptitude à la communication comme étant la clé de l'intégration à la société européenne. Elle a déclaré qu'il était essentiel d'aider les apprenants à comprendre les autres malgré les différences économiques et culturelles, le Portugal étant récemment devenu un pays d'immigration, accueillant des nouveaux venus de ses anciennes colonies africaines et d'Europe de l'Est. Cette situation signifie que le portugais est désormais important non seulement comme langue maternelle mais aussi comme deuxième langue et que l'importance attachée à l'apprentissage des langues au Portugal se manifeste clairement dans le fait que les langues étrangères sont obligatoires pour les étudiants des matières aussi bien techniques que littéraires. Elle a finalement indiqué que la politique linguistique actuelle insistait sur l'indivisibilité de la langue et de la culture.

\*\*\*\*\*

Maria Helena Correia s'est adressée aux participants comme suit :

« J'aimerais réfléchir avec vous (question de temps m'en empêche) sur les deux axes des projets langues vivantes du Conseil de L'Europe, l'apprentissage et l'enseignement, des axes qui exigent la définition de concepts, de cadres de programmation et de mesures de façon à répondre aux besoins d'un public cible constitué par des apprenants et des enseignants.

Les contextes se modifiant, il a fallu trouver, dans chaque projet, des réponses à de nouveaux défis, dans différents domaines, et adressés à des publics de différents niveaux d'enseignement : le primaire, le secondaire, les adultes, les migrants ...

La formation initiale et continue des enseignants a toujours constitué une dimension transversale.

Le choix de thèmes prioritaires et de stratégies et outils adéquats, ont contribué à la dynamique des projets, à laquelle le Portugal a essayé de contribuer dès son l'adhésion au Conseil de l'Europe. À titre d'exemple, comme travail dynamique, je mentionnerai les ateliers nouveau-style qui ont fait bouger des centaines d'enseignants et de formateurs et des milliers d'élèves, ceux qui ont participé aux échanges scolaires.

À propos d'échanges, on ressent le besoin d'échanger non seulement des connaissances en langue mais aussi dans la culture respective. En général, on ressent le besoin de se former de façon à faire face aux nouveaux défis posés par l'internationalisation.

Cela nous fait penser au titre de la conférence « Apprentissage des langues pour une nouvelle Europe » et aux recommandations finales de cette conférence, parmi lesquelles il faut :

- \_ combattre l'intolérance et les préjugés ;
- \_ renforcer les pratiques démocratiques ;
- \_ faciliter la libre circulation des personnes et des idées en Europe.

Toutefois, mobilité et Europe multilingue et multiculturelle exigent, par exemple :

- \_ la diversification des langues à l'école et la valorisation de la composante culturelle ;
- \_ l'apprentissage des langues tout au long de la vie ;
- \_ la validation des examens en fin de scolarité (validation de la compétence linguistique).

Pour essayer de répondre aux exigences posées par ces vecteurs, il faut promouvoir une définition claire d'objectifs, de critères et de méthodologies, l'un des objectifs du *cadre européen commun de référence*, instrument linguistique qui constitue, avec le portfolio européen des langues, deux des produits finaux du projet « Politiques linguistiques pour une Europe multilingue et multiculturelle » .

Les deux instruments ont été objet d'une grande réflexion, à différents niveaux et, étant donné leurs caractéristiques, j'oserais dire que l'école, dans le domaine des langues, ne sera plus la même après la divulgation et la dissémination des portfolios et ne sera non plus la même après la prise de conscience de la part des enseignants et des responsables des politiques éducatives, de la valeur de la dimension du portfolio et de la philosophie sous-jacente au *cadre de référence*.

Chez nous, et en ce qui concerne le *cadre de référence*, il a été à la base de la définition des Compétences Essentielles en Langues, travail développé par le département de l'Éducation de base.

Il a été aussi pris en considération lors de la reformulation des programmes de langues étrangères au niveau de l'enseignement secondaire supérieur (ces programmes seront mis en oeuvre en 2002).

En ce qui concerne le portfolio, deux modèles ont été finis : pour l'éducation de base (10–15 ans) et pour le secondaire supérieur (15–18 ans).

Atteindre ce niveau de travail (dans le domaine du *cadre de référence* et l'élaboration des portfolios) a été possible grâce à l'extraordinaire collaboration des associations de professeurs de langues, des représentants des départements et des 7 directions régionales de l'Éducation qui ont beaucoup contribué à la création de conditions sur le terrain, pour l'expérimentation de trois modèles (primaire ; éducation de base 10–15 ans ; secondaire 15–18 ans).

Le groupe de travail, créé par dépêche ministérielle, était intégré par des représentants des organismes dont je viens de parler et encore par des représentants de l'enseignement supérieur polytechnique et universitaire qui ont déjà élaboré leurs portfolios.

C'est aussi grâce à Madame la directrice du bureau des Affaires étrangères et Relations internationales, à Monsieur le directeur du département de l'Éducation de base et à Monsieur le directeur de l'Enseignement secondaire, qui ont compris la valeur et la dimension de ce processus, que nous avons pu concrétiser un certain nombre d'activités.

Nous espérons vivement que les phases suivantes, dont la planification a été présentée supérieurement, elles aussi se concrétisent, ce qui veut dire la publication des portfolios, leur dissémination et la formation des enseignants.

Nous sommes très heureux d'avoir intégré le groupe des 15 pays de la phase pilote des portfolios et d'avoir fini à temps pour ce séminaire les deux modèles déjà mentionnés.

Merci de votre attention. »

\*\*\*\*\*

Pour conclure l'ouverture officielle, Francis Goullier, vice-président du comité de validation du PEL a brièvement récapitulé les fonctions de ce comité et son mode de fonctionnement.

***Le portfolio européen des langues : origines, structure, fonction* – David Little, coordinateur du séminaire**

David Little a commencé son intervention par la constatation qu'il s'agissait du premier séminaire à réunir des représentants de plus de 43 États du Conseil de l'Europe, marquant ainsi le début d'une nouvelle étape signifiante dans la dissémination du portfolio européen des langues.

Il a poursuivi en rappelant aux participants que le Conseil de l'Europe s'était toujours porté garant de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit, ses instruments clés étant la Convention européenne sur les droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme.

Ceci explique l'intérêt que porte le Conseil de l'Europe à l'éducation à la citoyenneté démocratique, à la promotion de la diversité culturelle et linguistique et à la facilitation de la mobilité des individus. L'enseignement et l'apprentissage des deuxièmes langues/langues étrangères joue un rôle clé dans la poursuite de cet ordre du jour. David Little a ensuite récapitulé l'objectif du *cadre européen commun* (CER) et l'approche définitionnelle adoptée : « une analyse de l'usage de la langue en termes de *stratégies* utilisées par les apprenants pour mettre en oeuvre des *compétences générales* et *communicatives* afin de mener à bien les *activités* et les *opérations* que supposent la *production* et la *réception de textes* qui traitent de *thèmes* donnés, ce qui leur rend possible l'accomplissement des *tâches* auxquelles ils se trouvent *confrontés* dans les *situations* qui surviennent dans les *domaines* variés de la vie sociale ». Il a conclu cette partie de son intervention en soulignant brièvement les niveaux du cadre commun de référence.

David Little a ensuite évoqué les trois éléments du PEL : le *passport de langues*, qui récapitule l'identité linguistique de son titulaire, son expérience et ses réalisations sur le plan de l'apprentissage des langues ; la *biographie langagière* dont on se sert pour suivre les progrès et les réalisations de l'apprenant, fixer des objectifs d'apprentissage intermédiaires, faire le bilan des progrès et documenter les expériences significatives de l'apprentissage des langues et les expériences interculturelles et le *dossier* dans lequel le titulaire du PEL rassemble des exemples de ces travaux dans la/les langue(s) étrangère(s)/deuxième(s) langue(s) qu'il/elle a apprise. Il a expliqué que le PEL présentait une *fonction de présentation* : il présente des informations sur l'expérience de l'apprentissage et de l'usage des deuxièmes langues/langues étrangères et des justificatifs concrets des réalisations de son titulaire et enfin une *fonction pédagogique* : il permet de rendre l'opération de l'apprentissage des langues plus transparente aux apprenants en développant leur aptitude à la réflexion et à l'auto-évaluation, leur permettant ainsi de prendre progressivement de plus en plus de responsabilités par rapport à leur propre apprentissage. David Little a conclu son intervention en attirant l'attention sur les trois principaux avantages que présentent le PEL, à savoir :

- *la transparence* : tout programme de langues qui vise à développer la compétence communicative des apprenants peut se reformuler sous l'angle des niveaux communs de référence élaborés dans le CER et inclus dans le *passport de langues* du PEL.
- *la transférabilité* : du fait qu'il repose sur les niveaux du cadre commun de référence, le PEL facilite le « transfert » tant au sein qu'en dehors des systèmes éducatifs.
- *la prise de conscience et la réflexion* : il est fondamental que le PEL implique l'apprenant dans la planification, le suivi et l'évaluation de son apprentissage, le PEL peut ainsi faciliter le développement de l'autonomie des apprenants.

### ***Le portfolio européen des langues : de la phase pilote à sa mise en oeuvre – Rolf Schärer, rapporteur général du projet portfolio européen des langues***

Passant en revue les résultats des projets pilotes, Rolf Schärer a relevé que le PEL s'est avéré être un outil pédagogique utile et innovateur dans la mesure où il aborde des questions pédagogiques clés et soutient les objectifs du Conseil de l'Europe. A partir de là, le comité sur l'éducation du CDCC a recommandé sa mise en oeuvre à grande échelle à compter de 2001. Durant la phase pilote (1998 - 2000), les projets, conduits dans 15 États membres du Conseil de l'Europe et par quatre organisations non gouvernementales internationales, ont impliqué quelques 30 000 apprenants et 1 800 enseignants. Le groupe des projets pilotes a régulièrement débattu et suivi le développement, l'expérimentation et la mise en oeuvre à l'occasion de sept séminaires internationaux.

Plusieurs modèles de PEL ont été développés en fonction des divers besoins des apprenants, bien que tous aient gardé la base commune stipulée dans les *Principes et Lignes directrices*. L'importance des divers éléments du PEL semble varier selon l'âge des apprenants. Pour les apprenants très jeunes, le dossier semble primer alors que pour les adolescents c'est plutôt la biographie langagière et pour les adultes le passeport.

La phase pilote a été suffisamment longue pour montrer que le PEL pouvait réussir sous l'angle de sa fonction pédagogique, mais pas assez longue pour confirmer son utilité comme moyen de documenter les réalisations sur le plan de l'apprentissage des langues et des expériences interculturelles. Il est également important de souligner que, bien qu'entre eux les projets pilotes aient couvert tous les secteurs éducatifs, aucun projet individuel n'a cherché à couvrir la gamme complète.

### ***Présentation de cinq modèles de PEL***

#### ***Le PEL suisse, à l'usage d'apprenants de 15 ans et plus – Christoph Flügel***

En présentant le PEL suisse, Christoph Flügel a expliqué qu'il avait été conçu pour intégration à la dernière année de scolarité obligatoire et pour répondre aux besoins de tout apprenant de langues adulte. La Suisse est une société multilingue où le plurilinguisme et le pluriculturalisme font partie des réalités quotidiennes. Le passeport de langues est en quatre langues : français, allemand, italien et anglais. Le romanche sera bientôt rajouté. Qui plus est, le passeport permet à son titulaire de documenter ses degrés de compétence dans six langues (maximum).

Christoph Flügel a souligné les principes qui étayent le PEL comme suit :

- Il appartient au titulaire (ainsi le PEL suisse est clairement conçu, facile à comprendre et à lire).
- Il valorise la compétence dans toute langue et à tout niveau, que celle-ci ait été acquise en milieu scolaire ou en dehors du système éducatif.
- Il affecte un rôle central à l'autonomie de l'apprenant et à l'auto-évaluation, même si on pratique peu cette dernière dans les systèmes scolaires formels.

Christoph Flügel a conclu son intervention en demandant aux participants auxquels le PEL venait d'être présenté de considérer les modèles disponibles et d'adapter ce qu'ils avaient à offrir plutôt que de développer leur propre PEL en repartant à zéro.

#### ***Le PEL français, à l'usage d'apprenants du primaire – Christine Tagliante***

Christine Tagliante a expliqué que la phase pilote du PEL français pour le primaire s'était achevée et que l'opération de dissémination avait commencé. Ce PEL a été conçu par une équipe mixte constituée d'enseignants, de formateurs d'enseignants et d'un artiste concepteur. Il reprend les *Principes et Ligne directrices*, dans l'esprit plutôt qu'à la lettre, en mettant en exergue la biographie langagière. Il vise à rapprocher la prise de conscience et l'enseignement et à intégrer les éléments interculturels de l'apprentissage des langues. Bien que sa présentation, proche d'un jeu de société, soit délibérément ludique, elle propose une palette variées de tâches et d'activités, y compris l'auto-évaluation. Ce PEL s'adresse aux enfants, aux parents et aux établissements scolaires. Les lignes directrices publiées aux côtés du PEL recommandent de l'utiliser une fois par trimestre. Les deux années d'expérimentation ont reçu une réaction extrêmement favorable. Les éléments ludiques de l'apprentissage des langues ont particulièrement semblé avoir un impact positif sur la motivation des apprenants.

***PEL irlandais, à l'usage des élèves des premier et deuxième cycles du secondaire – Ema Ushioda***

Ema Ushioda a expliqué que ce modèle de PEL avait été développé au centre d'études des langues et de la communication (*Centre for Languages and Communication Studies, CLCS*) de Trinity College, Dublin, dans le cadre d'un projet de recherche et de développement sur l'autonomie des apprenants dans la classe de langue étrangère/deuxième langue. Impliquant principalement des enseignants de français et d'allemand, les quatre axes principaux de ce projet étaient les suivants :

- (i) faire accepter aux apprenants la responsabilité de leur apprentissage ;
- (ii) encourager l'usage de la langue cible dans la classe ;
- (iii) aider les enseignants à développer leurs compétences de planification ; et
- (iv) rechercher un nouveau moyen d'« enseigner en vue des examens ».

Le PEL irlandais présente un simple passeport de langues pour usage dans la majeure partie du premier et deuxième cycles du secondaire, une biographie langagière qui met l'accent sur comment on peut apprendre à apprendre (à savoir sur la planification, le suivi et l'évaluation de l'apprentissage), une introduction générale au Conseil de l'Europe et au PEL et une introduction détaillée à chacune des parties du PEL sur comment « apprendre à apprendre ». Tous les éléments introductifs sont en anglais et en irlandais. Un guide à l'attention des enseignants a également été réalisé.

Les listes de repérage des objectifs d'apprentissage au coeur de la biographie langagière ont été développées en faisant interagir les exemples d'échelles du *cadre européen commun* avec les objectifs communicatifs du curriculum officiel du *Junior Certificate* (qui sanctionne la fin du premier cycle du secondaire, A1 et A2) et du *Leaving Certificate* (qui sanctionne la fin du deuxième cycle du secondaire, B1 et B2). Ainsi les enseignants et les apprenants peuvent recourir à ce PEL pour planifier un programme d'apprentissage qui ne perd jamais de vue les examens du *Junior* et du *Leaving Certificate*.

On espère que le PEL irlandais aidera les apprenants à planifier, suivre et évaluer leur apprentissage et à devenir de la sorte des apprenants plus réfléchis, à encourager l'usage de la langue cible dans la classe, le développement de la sensibilisation des apprenants (i) à la/aux langue(s) cibles(s) et (ii) au processus de l'apprentissage des langues et à promouvoir le développement de la prise de conscience interculturelle des apprenants.

***Le PEL portugais, à l'usage d'apprenants du deuxième cycle du secondaire – Glória Fischer***

Glória Fischer a entamé son intervention en rappelant que, jusque dans les années 1970, le pays était un pays d'émigration plutôt que d'immigration. Maintes familles ont quitté le pays principalement pour l'Europe mais aussi pour l'Afrique et l'Amérique en quête d'une vie meilleure. Elle a rappelé qu'au Portugal on se sentait également isolé du reste de l'Europe, on entendait souvent dire : « mon fils étudie en Europe », comme si le Portugal était en quelque sorte détaché du reste du continent. Par contraste, désormais terre d'accueil, le Portugal est entièrement intégré à l'Europe. Plus de 90 nationalités sont actuellement représentées dans les établissements scolaires au Portugal et le portugais est la deuxième langue d'un grand nombre d'élèves. Dans ce nouveau contexte, l'importance du PEL comme outil de promotion du plurilinguisme se passe de commentaire.

Le Portugal fut le dernier pays à rejoindre le réseau des projets pilotes du PEL ce qui lui a permis de tirer avantage de l'expérience qui avait été recueillie au préalable dans d'autres projets pilotes. En particulier, l'équipe portugaise (au sein de laquelle diverses sections du ministère de

l'Éducation étaient représentées) a été inspirée par les PEL conçus en Suisse, en Allemagne et au Royaume-Uni. Désormais deux PEL portugais destinés aux 10 - 15 ans et aux 15 - 19 ans sont en phase finale de développement. En temps voulu, on développera un autre modèle pour les 5 - 10 ans.

Dans le PEL à l'usage des apprenants âgés de 10 à 15 ans, le passeport des langues est axé non seulement sur les langues du système scolaire portugais, comme l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol, mais aussi sur les langues parlées par les collectivités d'immigrés. Les autorités portugaises espèrent ainsi sensibiliser les élèves à l'importance de l'acquisition des langues en dehors du système éducatif. Le PEL à l'attention des 15 - 19 ans, qui adopte le passeport adulte standard, accorde une place de choix au plurilinguisme et au pluriculturalisme dans la biographie langagière. Les descripteurs pour l'auto-évaluation ont été adaptés du PEL suisse avec l'autorisation de leurs auteurs. Ils correspondent aussi aux recommandations figurant dans le programme national de langues vivantes.

***Le PEL britannique, à l'usage du secteur de l'enseignement professionnel et de la formation professionnelle (VOLL) – John Thorogood***

John Thorogood a présenté le PEL du RU conçu à l'attention du secteur VOLL par l'organisation de formation nationale en langues (*Languages National Training Organisation, LNTO*), qui est liée au centre pour l'information sur l'enseignement des langues (*Centre for Information on Language Training, CILT*). La phase pilote ayant suscité des réactions positives, le PEL a été validé par le comité de validation.

Ce modèle recourt au passeport adulte standard auquel sont ajoutés des feuillets individuels qui comprennent une comparaison des échelles d'évaluation des langues, des notes introductives au système national de qualifications professionnelles (*National Vocational Qualification System*) et les normes nationales sur les langues (*National Language Standards*). La biographie langagière permet au titulaire du PEL de rassembler des informations sur ses antécédents linguistiques, les langues apprises dans le cadre et en dehors du système éducatif, les langues en cours d'apprentissage (objectifs, compétence réalisée à ce jour, approches d'apprentissage de prédilection) et les contacts avec diverses cultures. Au dossier sont consignés les justificatifs des produits de l'apprentissage linguistique de son titulaire et (entre autres) des notes sur les fonctions de la section dossier, des notes sur l'usage des pages modèle, un feuillet récapitulatif des diplômes et un tableau pour répertorier les tâches.

La LNTO a oeuvré pour susciter l'intérêt des employeurs au sujet du PEL. Cette organisation espère disséminer le PEL par l'intermédiaire des formateurs de clients commerciaux et des tuteurs des apprenants individuels de langues.

***Atelier de travail 1:*** analyse des cinq modèles de PEL (suisse, français, irlandais, portugais et britannique) en tenant compte des *Principes et Lignes directrices*, des règles de l'accréditation, du rapport final sur les projets pilotes et du formulaire qui accompagne les PEL soumis pour accréditation.

**Thème de discussion :** récapituler les principaux défis de conception auxquels vous avez été ou serez confrontés dans la réalisation d'un modèle de PEL dans votre propre contexte d'apprentissage/d'enseignement des langues.

***Infomarkt***

Le jeudi soir, lors de la séance plénière, les interventions suivantes ont eu lieu :

\_ le PEL dans la Fédération russe (Kira Irishkhanova) ;

- \_ la dissémination du PEL en Finlande (Viljo Kohonen) ;
- \_ le PEL aux Pays-Bas (Dick Meijer et Peter Broeder) ;
- \_ DIALANG et le *cadre européen commun de référence* (Sauli Takala).

De surcroît, furent exposés :

- \_ des exemples de PEL et des documents associés au PEL de la République tchèque, d'Allemagne, de Hongrie, d'Irlande, de Suède et de Suisse ;
- \_ l'année européenne des langues en Roumanie ;
- \_ des projets pour établir des centres de langues vivantes dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

## **Vendredi 29 juin**

### ***Atelier de travail 1 : rapports des groupes de travail***

#### **Groupe 1 (coordinateur: Chris van Woensel ; rapporteur: Francis Goullier)**

1. Difficultés dues au contexte administratif : questions liées à la présence de communautés linguistiques disposant d'une autorité éducative spécifique.
2. Souci de motiver un nombre suffisant d'enseignants pour :
  - \_ élaborer un projet de PEL
  - \_ participer à l'expérimentation
  - \_ permettre sa diffusion
  - \_ besoin d'argent et de ressources humaines

#### propositions :

- \_ limiter le nombre de modèles de PEL à développer
  - \_ cibler les groupes visés par les modèles de PEL
3. Problèmes rencontrés dans l'élaboration d'un PEL
    - a) adaptation des descripteurs pour :
      - \_ les rendre compréhensibles par les utilisateurs
      - \_ les adopter aux syllabus et curricula
- #### propositions :
- \_ faire rédiger et expérimenter les descripteurs par des enseignants de langues différentes et de régions diverses
  - \_ leur permettre de s'approprier les descripteurs, *mais*
    - garder la référence au cadre commun
    - ne pas perdre le caractère européen
    - ne pas oublier la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie
  - b) conflit potentiel entre l'adaptation de la forme du PEL et les règles formelles pour la validation
  - c) évaluation : relation avec l'auto-évaluation ; chance d'une évaluation plus positive
- #### évoqué rapidement
- d) gestion de l'hétérogénéité des élèves
  - e) concrétisation de l'objectif de plurilinguisme
  - f) définition de niveaux intermédiaires

#### **Groupe 2 (coordinateur : John Thorogood ; rapporteur: Kira Irishkhanova)**

##### Le PEL pour les élèves du secondaire

Les concepteurs de PEL doivent être conscients des difficultés suivantes :

- \_ durabilité matérielle ;
- \_ coût (a qui incomberont les frais associés au PEL ?) ;
- \_ continuité (le nombre de versions couvrant les premier et deuxième cycles du secondaire) ;
- \_ principes de sélection et de renouvellement des documents inclus au dossier ;

\_ formulaires du PEL (versions papier et/ou électronique(s)).

Le PEL pour les adultes et les apprenants en formation professionnelle

Les concepteurs pourront être confrontés aux défis suivants :

- \_ définition précise du/des groupe(s) cible(s) ;
- \_ corrélation entre les descripteurs généraux et les besoins spécifiques ;
- \_ liens clairement établis avec le programme ;
- \_ continuité verticale (au sein des domaines) et horizontale (entre les domaines) ;
- \_ transparence des descripteurs pour les employeurs.

**Groupe 3 (coordinatrice : Zita Mazouliene ; rapporteur: Radka Perclová)**

Défis soulevés à la conception

1. Prix : durabilité et accessibilité ; envergure et conception ; rôle des éditeurs ; un compromis est nécessaire, un exemplaire en noir et blanc qui pourra être colorié par les enfants ou des échantillons aux couleurs vives que les enseignants montreront aux apprenants.
2. Descripteurs : généraux et spécifiques, adaptation des descripteurs, ajustement au programme national. Jusqu'à quel point peut-on s'écarter du CER ? (Voir le guide pour les concepteurs du PEL pp. 43 - 51). L'effet à remous du PEL : enquête et révision du programme national. Faut-il inclure les niveaux C1 et C2 au PEL pour les élèves du secondaire ? Oui, car certains apprenants maîtrisent bien les langues.
3. Traduction des descripteurs : importance de la comparabilité entre les langues.
4. Transférabilité aux procédures quotidiennes de la classe : par exemple l'apprenant est le titulaire du PEL ; lors de l'utilisation d'une métaphore - s'embarquer dans une aventure, être maître à bord ; la marge de manœuvre (paternité, encourager les apprenants à confectionner un PEL qui leur appartient).
5. Groupe de départ : selon le contexte particulier. Tout groupe est aussi bon qu'un autre si la formation continue est assurée pour les enseignants. De quel soutien ont-ils besoin ? Objectif principal du projet ? Faisabilité du projet ?
6. Crédibilité : un PEL doit fournir des preuves crédibles aux politiciens et aux décideurs.

**Groupe 4 (coordinatrice : Edith Matzer ; rapporteur: Gilbert de Samblanc)**

Par rapport au portfolio :

|              | <i>volonté</i>               | <i>moyens</i>                         | <i>Statut du portfolio</i><br><br>bien qu'il ne remplace pas les évaluations existantes, il doit être suffisamment pris au sérieux |
|--------------|------------------------------|---------------------------------------|--|
| gouvernement | Être sensibilisés            | Donner temps, argent                  |  |
| enseignants  | Être sensibilisés, impliqués | avoir le temps                        |  |
| utilisateurs | Être sensibilisés, impliqués | avoir le temps, investir peu d'argent |  |
| employeurs   | Être sensibilisés, impliqués |                                       |  |

Par rapport au CER

gouvernement      *à faire*  
adapter programmes, évaluation

*à espérer*  
unification des pratiques

|              |                                       |                     |
|--------------|---------------------------------------|---------------------|
| enseignants  | adapter évaluation, pratiques         |                     |
| utilisateurs | pouvoir le comprendre, s'auto-évaluer | prise de conscience |
| employeurs   | retrouver les profils recherchés      | complément des C.V. |

### Remarques

- \_ création du portfolio, information des parties concernées et formation des enseignants sont à mener pratiquement de front
- \_ le portfolio donne une place aux langues généralement moins pratiquées
- \_ l'articulation portfolio – autres projets européens (échanges, Erasmus, Europass ...) souhaitable
- \_ malgré tous les problèmes, se lancer ...
- \_ faire appel à des sponsors

### ***Introduction à l'atelier de travail 2 : aspects pédagogiques du PEL et implications pour la formation des enseignants – David Little***

David Little a entamé son intervention en soulignant l'interdépendance des fonctions de présentation et pédagogique du PEL : il est effectivement commun de constater dans les projets pilotes que les apprenants de tous âges estiment le PEL à tel point qu'il est devenu central à leur expérience de l'apprentissage des langues ; ils s'en fatiguent rapidement s'ils n'y travaillent qu'épisodiquement afin de l'actualiser (surtout s'il s'agit de remplir des formulaires et de cocher des cases).

Il a poursuivi en relevant que, conçu pour promouvoir le plurilinguisme, le PEL impliquait la nécessité d'une politique appliquée à tout l'établissement. Parallèlement toutefois, la mise en oeuvre doit toujours commencer par les enseignants individuels de langues particulières. Les enseignants qui sont nouveaux au PEL ont besoin de soutien, par exemple sous forme de formation continue, de projets nationaux, régionaux ou locaux et de réseaux locaux.

David Little a ensuite affirmé qu'en principe tous les programmes communicatifs pouvaient être reformulés en fonction des niveaux du cadre commun de référence du Conseil de l'Europe. Du fait qu'ils impliquent des activités d'apprentissage, les niveaux du cadre commun de référence soutiennent l'enseignement ainsi que la détermination d'objectifs et l'évaluation tout comme ils aident les apprenants ainsi que les enseignants à développer une orientation plus communicative dans leur apprentissage/enseignement des langues. De surcroît, on peut s'en servir pour déterminer les points forts et les points faibles des manuels et autres documents d'apprentissage associés aux exigences communicatives du programme. Au travers du PEL, ces niveaux donnent à l'apprenant les moyens de (i) maîtriser et de (ii) de compléter le manuel.

David Little a conclu son intervention en suggérant que la réussite de la mise en oeuvre pédagogique du PEL était tributaire du développement de la capacité des apprenants à l'auto-évaluation. Cette question s'est avérée contentieuse dans certains projets pilotes, mais les résultats suggèrent que l'auto-évaluation devient vite naturelle aux apprenants qui sont impliqués dans la planification et le suivi de leur propre apprentissage.

### ***Atelier de travail 2***

**Thème de discussion** : Quels sont/seront les défis pédagogiques posés par le PEL dans votre contexte d'apprentissage/d'enseignement particulier ? Comment avez/comptez-vous tenter de les résoudre ?

### ***Rapports des groupes de travail***

### **Groupe 1 (coordinateur : Christoph Flügel ; rapporteur : Maria Anália Gomes)**

Le PEL vise à promouvoir le plurilinguisme par l'acquisition d'une véritable compétence plurilingue

- \_ en valorisant l'expérience linguistique et interculturelle de l'apprenant, quelle qu'en soit la source ;
- \_ en justifiant de compétences partielles, non seulement dans les langues enseignées à l'école mais aussi dans les langues acquises en dehors du système éducatif.

L'impact pédagogique escompté du PEL consiste à :

- \_ faire évoluer les attitudes parmi les enseignants :
  - en se concentrant sur les apprenants ;
  - par la coopération pédagogique entre les enseignants ;
  - en changeant les stratégies, les méthodes d'enseignement, les critères d'évaluation.
- \_ cultiver l'auto-évaluation/l'autonomie chez les apprenants, opération qui peut s'apprendre (mais qui nécessite les commentaires positifs d'autrui).

Problème : tension éventuelle entre l'auto-évaluation faite par l'apprenant et l'évaluation/la certification externe.

Solution : une définition claire des critères d'évaluation ; une formulation claire des descripteurs ; le développement des capacités de l'apprenants à s'auto-évaluer.

Le concept de l'auto-évaluation repose sur une philosophie pédagogique qui n'est pas encore profondément ancrée dans les écoles.

### **Groupe 2 (coordinatrice : Radka Perclová ; rapporteur : Rosa Lúdia Silva)**

#### La participation des enseignants

##### Conditions

Rechercher des moyens d'encourager les enseignants à s'impliquer dans le travail associé au PEL. Les motivations proviennent du contexte mental individuel de chaque enseignant et de services institutionnels très spécifiques (conditions de travail, relations avec le gouvernement, etc.).

##### Comment ?

Soutien aux enseignants en :

- \_ organisant des réunions entre les enseignants et les coordinateurs nationaux ;
- \_ montrant aux enseignants des résultats positifs des travaux exécutés avec le PEL ;
- \_ accordant aux enseignants le temps de réagir aux informations et de les absorber ;
- \_ établissant des liens avec les curriculums et les manuels scolaires.

##### Contraintes

- \_ Sur le plan national : les différences entre le programme national et les principes du PEL, le manque de temps pour suivre et contrôler l'opération après la phase pilote.
- \_ Sur le plan de chaque établissement : le manque d'informations, le manque de motivation (travail associé au PEL perçu comme une charge supplémentaire, davantage de travail), la peur de l'échec.

##### Solution éventuelle

Le programme de formation permanente des enseignants : grâce à une formation pertinente, il est davantage probable que les enseignants :

- \_ placeront les étudiants au centre du processus pédagogique et se concentreront sur l'apprentissage coopératif ;
- \_ établiront des objectifs ;
- \_ négocieront des objectifs d'apprentissage avec leurs étudiants ;
- \_ apprécieront l'importance de l'évaluation axée tant sur le processus que sur le produit de l'apprentissage ;
- \_ promouvront la prise de conscience des étudiants ;
- \_ développeront l'aptitude des étudiants à l'auto-évaluation.

### Conclusions éventuelles

- la motivation des étudiants est fonction de celle de l'enseignant ;
- la prise de conscience des étudiants repose sur la prise de conscience de l'enseignant ;
- l'aptitude de l'étudiant à s'évaluer est tributaire de la compétence d'évaluation de l'enseignant ;
- l'exploitation du PEL doit être volontaire. Au-delà des connaissances des enseignants, elle est liée aux convictions, aux craintes et aux émotions.

### **Groupe 3 (coordinatrice : Maria Arminda Bragança ; rapporteur : Viljo Kohonen)**

#### Défis/préoccupations nationaux :

- Comment disséminer l'IDÉE du PEL aux enseignants de langues étrangères ? Le PEL fait partie de l'innovation pédagogique ® RÔLE DE L'ENSEIGNANT /
- Comment démarrer ? Volonté de participation des enseignants ? Considérations économiques ? Quel SOUTIEN ?
- Coordination ? Curriculums basés sur site ® lignes directrices concernant les curriculums nationaux ? Place du PEL au sein des réformes curriculaires ?
- Intégration du CER/PEL au curriculum régional/local/national (lignes directrices) ?
- Situation vague en cours de réforme ! Comment persuader les gens ? Quel soutien ?
- Exploitation de l'informatique pour promouvoir l'auto-évaluation/le PEL (DIALANG : évaluation diagnostique) Internet ?
- Rôle joué par l'Internet dans la dissémination ?
- Rôle de l'enseignant dans la classe de PEL ® D'IMPORTANTES CHANGEMENTS !
- Comment se dégager de la phase pilote bénévole pour élargir la mise en oeuvre - motivation des enseignants ? Du bas vers le haut ?
- Équilibre entre les stratégies directives et pyramidales.
- Formation des enseignants : faire participer les personnes (écoles, administration, universités), travailler ensemble : créer une *atmosphère de collaboration*.
- « Se faire connaître du public » – publier les idées, modèles/documents du PEL.
- Rôle de l'administration centrale sur le plan des innovations : divers solutions/stratégies/contextes nationaux - il est essentiel de cultiver une atmosphère de l'innovation.
- Comment intégrer le PEL aux curriculums/documents/procédures d'évaluation existants/à venir ? Une partie régulière de l'apprentissage en classe et des devoirs, aucun travail supplémentaire pour qui que ce soit.
- Comment l'enseignant appréhende son travail de manière professionnelle, *intégration du PEL* :
  - formation des enseignants essentielle ;
  - problèmes financiers, le rôle des décideurs ;
  - formation initiale et permanente ;
  - faire participer les formateurs d'enseignants au PEL ;
  - cibler une opération « par étapes », incorporant le PEL aux traditions locales.
- Évaluation nationale : le rôle du PEL dans les examens sanctionnant la fin d'un cycle scolaire/l'entrée à l'université ? Participation des divers partenaires du PEL de diverses manières positives : « évolution », responsabilités conjointes.
- Raisonnement/motivation étayant CER/PEL : motivation intrinsèque et extrinsèque à inclure dans la pédagogie du PEL.
- Le PEL *n'est pas* une nouvelle « matière », ne devrait pas entraîner de travail supplémentaire ® nouvelle approche, outil ressource pour promouvoir une pédagogie des langues étrangères centrée sur l'apprenant.

### **Groupe 4 (coordinatrice : Barbara Glowacka ; rapporteur : Christine Tagliante)**

## Consensus

### Le vrai défi

- \_ Faire changer les attitudes, les mentalités, les perspectives, le « savoir être » professionnel, pour pouvoir faire évoluer les pratiques pédagogiques.
- \_ Agir simultanément sur tous les profs de langues, et non langue vivante par langue vivante en formation initiale et en formation continue.
- \_ Impliquer les parents d'élèves.

### Information maximale

- \_ auprès des profs, des élèves, des parents, de la société, des psychopédagogues
- \_ par toutes les structures de liaison, centres de ressources, associations parents, conseils d'école, conseillers d'éducation

### Formation initiale/formation continue

- \_ Un constat : grande disparité actuelle dans les contenus de formation. En général (sauf exception) très grand cloisonnement entre les différentes langues.
- \_ Quels contenus pour essayer de faire changer les mentalités, pour décloisonner et pour harmoniser l'utilisation des PEL dans les classes de langues ?

### Tronc commun toutes langues

- \_ Deux préalables souhaités :
  - reconnaissance du PEL par les autorités @ statut officiel ;
  - harmonisation des certifications en langues en fonction du cadre.
- \_ Quelques pistes :
  - formation des formateurs de formation initiale ;
  - utilisation du PEL par les futurs profs de toutes langues ;
  - formation des profs à l'autonomie @ PEL comme outil d'évaluation de l'atteinte des objectifs A1 ? A2 ? ... ;
  - sensibilisation à une Europe ouverte ;
  - sensibilisation aux aspects socioculturels ;
  - formation à l'évaluation et à l'auto-évaluation des apprentissages ;
  - sensibilisation à l'acceptation des apprentissages extra-scolaires.

## ***Introduction à l'atelier de travail 3, phase 1 : mise en oeuvre du PEL - validation, publication/dissémination, suivi, évaluation – Rolf Schärer***

Dans son introduction à l'atelier de travail 3, Rolf Schärer a souligné que le passage de la phase pilote à la mise en oeuvre intégrale présentait un défi considérable : en effet 30 000 apprenants avaient participé à la phase pilote, alors qu'on recense 138 000 000 apprenants dans les écoles des États membres du Conseil de l'Europe. Il a suggéré qu'une dissémination à grande échelle du PEL soulèverait les défis suivants :

- \_ la difficulté s'accroît à mesure que la dissémination dure, ceci pose nécessairement la question de la faisabilité ;
- \_ l'établissement des rapports sur la phase pilote étant déjà complexe, il est inévitable que cette opération devienne encore plus complexe proportionnellement à la multiplication du nombre de pays participants, de modèles de PEL et d'apprenants.
- \_ les divers dépositaires, soit les apprenants, les enseignants, les établissements scolaires, les ministères, les employeurs, ont divers buts et objectifs ;
- \_ la dissémination requiert des ressources humaines et matérielles : du temps, des compétences, des formations et de l'argent ;
- \_ le suivi doit tenir compte de l'effet du PEL sur l'apprentissage et l'enseignement, sur les systèmes éducatifs et leurs objectifs, sur les questions relatives à la qualité et sur le rapport qualité/prix.

- \_ la dissémination doit s'accompagner par le développement de principes, stratégies, concepts, outils communs et une structure-cadre de soutien.

Rolf Schärer a conclu son intervention en décrivant brièvement les outils documentaires qu'il recommandait pour la phase de dissémination : des questionnaires basés sur le web pour les apprenants, les enseignants et les coordinateurs de projets.

Le thème discussion de la première phase de l'atelier de travail 3 était le suivant : comment surmonterez-vous les défis soulevés par la dissémination du PEL dans votre propre cadre d'apprentissage/d'enseignement ?

## **Samedi 30 juin**

### **Introduction à l'atelier de travail 3, phase 2 : suivi et évaluation de la phase suivante – Rolf Schärer**

Rolf Schärer a présenté la deuxième phase de l'atelier de travail 3 en revenant sur les questionnaires qu'il avait préparés afin de recueillir des données auprès des coordinateurs de projets, des enseignants et des apprenants. Il a soulevé les points suivants :

- \_ Les questionnaires avaient été conçus pour répondre aux besoins documentaires du Conseil de l'Europe bien qu'ils aient également fait ressortir des informations utiles à d'autres niveaux.
- \_ La diversité rend l'établissement de rapports difficile ; à cet égard l'utilité des questionnaires concernant les apprenants est particulièrement ouverte aux doutes.
- \_ L'importance de ne pas collecter plus d'informations qu'on ne peut en traiter.
- \_ Il sera possible de remplir les questionnaires sur le site web du projet, les personnes n'ayant pas accès à l'Internet pouvant quant à elles utiliser des imprimés.
- \_ Les informations sur le site web devront être ouvertes et accessibles, ne serait-ce qu'aux coordinateurs de projets.
- \_ Le Conseil de l'Europe ne souhaite aucunement être impliqué dans le processus de décision sur le plan local, y compris dans la nomination de candidats à la fonction de coordinateur de projet.

Rolf Schärer a suggéré que les groupes de travail devaient à nouveau revenir sur les questionnaires distribués lors de la phase de préparation de ce séminaire, pour tenter de clarifier leurs objectifs et leur rôle sur la scène nationale. Ils devaient également analyser comment collecter au mieux les informations relatives à leurs projets respectifs, en gardant à l'esprit que la réussite peut se mesurer de diverses façons. Il a rappelé aux participants que face à des volumes très importants il était nécessaire d'être humble et que les objectifs et principes sont vus différemment par chaque dépositaire, par exemple, lors de la phase pilote les apprenants avaient tendance à considérer l'auto-évaluation de manière positive alors qu'elle posait des difficultés à de nombreux enseignants. Aussi, dans les sociétés stables, il est facile d'être positif quant aux langues patrimoniales alors que dans les sociétés en conflit, les mêmes langues peuvent être une question de vie ou de mort.

### **Atelier de travail 3 : rapports des groupes de travail**

#### **Groupe 1 (coordinateur : Dick Meijer ; rapporteur : John Thorogood)**

Le groupe 1 n'a pu débattre que de deux colonnes de la grille des dépositaires : les apprenants et les employeurs

#### Apprenants

- \_ Le plaisir d'apprendre est un premier objectif instinctif.

- \_ On peut davantage spécifier ceci en permettant à l'apprenant de définir ses propres besoins, par ex. concernant le premier séjour à l'étranger.
- \_ Le PEL aide les apprenants à devenir plus conscients de ce qu'ils font déjà, parfois à leur propre insu, et des capacités qu'ils pourront développer ultérieurement.
- \_ Ceci pourra constituer la base d'une histoire d'amour durable avec les langues.
- \_ On devrait permettre aux apprenants de reconnaître une gamme intégrale d'expériences et de rencontres interculturelles (cinéma, visites, amitiés, musique, etc.)
- \_ On doit plus souvent concevoir l'apprentissage des langues sous l'angle de l'action récompensé plutôt que celui de l'erreur censurée.
- \_ Les apprenants doivent souscrire à la citoyenneté européenne/mondiale. Ce concept a une importance considérable pour ceux qui n'ont une fenêtre ouverte sur l'Europe que depuis peu et qui espèrent bientôt y avoir entièrement accès.
- \_ On a cité le développement de la personnalité toute entière.
- \_ La langue maternelle serait reconnue et tenue en estime.
- \_ Les langues minoritaires seraient chéries et protégées. L'apprentissage des langues ne devrait pas se concentrer uniquement sur l'apprentissage des langues étrangères.

#### Employeurs

- \_ Leur soutien et reconnaissance sont essentiels. La société et les politiciens attachent de l'importance à ce que les employeurs considèrent important.
- \_ On doit donc leur « vendre » le PEL au travers de manifestations/de la dissémination et par l'exploitation du PEL sur le lieu de travail.
- \_ La formation
- \_ Le recrutement
- \_ Un audit du potentiel caché

#### Suivi et évaluation de la phase suivante :

- \_ C'est au Conseil de l'Europe que revient en dernier lieu la tâche de décider avec combien d'individus par État membre il est disposé à communiquer.
- \_ Espérons que le système de rapports adopté n'étouffera pas la diversité.
- \_ Il pourrait être sage de disposer d'au moins deux personnes pour coordonner chaque État membre.
- \_ On doit donner plus de champ aux développements régionaux.
- \_ L'ouverture de la description des objectifs a été quelque peu critiquée.
- \_ Le suivi des utilisateurs du PEL est problématique. Les questionnaires pourraient être inclus avec des versions publiées du PEL, les apprenants pourraient également exprimer leurs commentaires sur le site web.

### **Groupe 2 (coordinatrice: Martina Adler ; rapporteur : Ema Ushioda)**

#### Buts/Objectifs

##### Apprenants

- \_ Le PEL est un outil documentaire (adulte//université/VOLL)
- \_ « Que suis-je capable de faire » (primaire)
- \_ ?? (secondaire)

L'importance de la médiation assurée par les enseignants : faire en sorte que les apprenants personnalisent leur PEL.

##### Enseignants

- \_ Le PEL me facilitera-t-il la vie ?
- \_ Motivera-t-il les apprenants ?
- \_ Les rendra-t-il plus autonomes ?

– Qu'en est-il des autres pays ?

#### Établissements scolaires

– Politique appliquée à l'ensemble de l'établissement

#### Ministères

– Comparaison des normes avec les autres pays

#### Employeurs et parents

– Fonction de présentation du PEL

#### Suivi et évaluation de la phase suivante

Le groupe 2 a approuvé les propositions d'accréditation des coordinateurs, l'enregistrement des projets et le questionnaire des apprenants. Toutefois, ils ont estimé que la question 9 du questionnaire des apprenants ( « Vos Suggestions ») pourrait être plus spécifique et que les options d'emploi du PEL répertoriées dans le même questionnaire pourraient être utilement numérotées.

### **Groupe 3 (coordinatrice : Branka Petek ; rapporteur: Peter Broeder)**

#### Ressources

– Temps : timing tributaire des BUTS et DES OBJECTIFS. Le groupe a convenu d'une approche étape par étape.

– Fonds : « Ce qui est simple est beau. Ce qui n'est pas cher peut aussi être beau. »

– Impression et/ou publication.

– Participation active de l'apprenant ® motivation.

#### Buts et objectifs

– Les buts des apprenants changent en fonction de l'âge ® nécessité d'explorer les buts des étudiants.

– Buts et objectifs des enseignants ® comment négocier les objectifs avec les étudiants :

- approche centrée sur l'apprenant

- autonomie : responsabilité sociale

- prise de conscience de l'étudiant

- les objectifs des enseignants et ceux des étudiants peuvent coïncider

– Les objectifs des parents ® il est important d'impliquer la collectivité

– Les objectifs de l'établissement scolaire : « si on réussit à persuader les directeurs d'établissements, ce sont les autres que l'on persuade ».

#### Suivi et évaluation de la phase suivante :

– Les étudiants sont heureux de faire partie d'un projet européen (stratégies pour impliquer les élèves).

– Justification des étudiants (données qualitatives) dans le cadre du travail de réflexion.

– Le PEL gagnera en influence pour les décideurs nationaux s'il est approuvé par les coordinateurs à Strasbourg (ceci peut être essentiel à l'obtention de fonds).

– La transparence : les informations sur le site web comme outil de travail.

– La participation des enseignants est nécessaire pour éviter les réactions négatives.

– Le coordinateur est un personnage clé.

– L'autonomie universitaire peut poser des obstacles à la coordination de projets impliquant plus d'une université.

– Les données documentaires ne devront être collectées qu'une fois par an à la fin de l'année universitaire.

### **Groupe 4 (coordinatrice : Christine Tagliante ; rapporteur : Francis Goullier)**

#### Objectifs

– objectifs généraux du PEL, objectifs spécifiques des acteurs

– objectifs du PEL, de l'enseignant, du cadre (échelles et niveaux)

- dépendance du groupe et des secteurs visés
- difficulté à définir les objectifs pour apprenants/enseignants @ effets observables
- critères d'évaluation @ besoin d'un nouveau séminaire

#### Habilitation des coordinateurs (et rapporteurs)

- place pour les rapporteurs
- précisions
  - représentant : institution ou établissement ?
  - identification du projet
  - numéro du projet (qui le donne ?)
- communication demandée
  - projet particulier (individu)
  - informations différentes
  - quelles informations pour les régions
  - trop axé sur les secteurs scolaires
  - des questions manquent
- le paragraphe sur les rapports du Conseil de l'Europe n'est pas à sa place
- inverser les colonnes rapporteur général/...

#### Immatriculation du projet

- questions
  - institutionnel
  - secteurs extra-scolaires
- deux derniers items des objectifs du projet @ objectifs généraux (plurilinguisme, compétences acquises)
- ambiguïté sur les ressources ... à créer
- qui du comité national ?

#### ***Commentaires du coordinateur à propos du séminaire – David Little***

David Little a entamé son récapitulatif en rappelant aux participants la complémentarité entre le *cadre européen commun* et le portfolio européen des langues. Le CER est un outil de planification des programmes d'apprentissage des langues et d'évaluation des langues, alors que le PEL est un outil de promotion du plurilinguisme, de prise de conscience/d'apprentissage interculturel et d'apprentissage réfléchi/d'autonomie de l'apprenant. Les niveaux communs de référence sont la charnière entre le CER et le PEL. Les descripteurs fournissent les critères de l'auto évaluation dans le passeport de langues mais on peut aussi s'en servir pour spécifier les objectifs et les tâches d'apprentissage dans la biographie langagière.

Ce séminaire a servi à nous rappeler notre diversité. Nous sommes tous originaires de pays différents et avons des antécédents linguistiques variés, des systèmes éducatifs et structures divers et des priorités politiques, culturelles et éducatives distinctes. Qui plus est, nos buts de conception et de mise en oeuvre du PEL sont divers. Pour certains, la priorité est de promouvoir le plurilinguisme, pour d'autres il s'agit de développer la sensibilisation interculturelle de nos apprenants et pour d'autres encore il s'agit de faire participer nos apprenants à la planification, au suivi et à l'évaluation de leur propre apprentissage.

Cette diversité fait notre force et elle contribue à expliquer les progrès immenses qui ont été effectués en un laps de temps relativement court. Lorsque les coordinateurs des projets pilotes se sont rencontrés à Tampere en mai 1998, nous avons devant les yeux le PEL finlandais conçu pour les apprenants du deuxième cycle du secondaire, le premier PEL de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie pour les apprenants du premier cycle du secondaire, la première ébauche du PEL français pour les élèves du primaire, des ébauches de certaines parties du PEL suisse et des

ébauches un peu plus élaborées de EAQUALS (apprenants adultes) et de CILT (primaire). Aujourd'hui, trois ans plus tard, 15 versions de PEL ont été validées (Suisse, France, Russie, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, EAQUALS/ALTE, République tchèque, RU, Irlande, Hongrie) et plusieurs projets de PEL sont en cours de préparation.

Nous sommes unis de plusieurs manières cruciales. Quelle que soit la nature précise des systèmes éducatifs et des structures qui nous sont propres, nous devons tous obtenir et retenir le soutien officiel. Quel que soit l'aspect particulier de mise en oeuvre mis en exergue (le plurilinguisme, la prise de conscience/apprentissage interculturel, l'autonomie des apprenants) la médiation du PEL doit être assurée aux apprenants ce qui signifie que nous devons trouver des moyens d'impliquer et de soutenir les enseignants. En outre, nous reconnaissons tous que le PEL est appelé à disparaître rapidement s'il ne devient pas une partie intégrante de l'expérience de l'apprentissage des langues (bien qu'il soit important de souligner qu'on peut donner divers sens à l'expression « partie intégrante »).

Dans sa présentation du PEL suisse jeudi matin, Christoph Flügel a vivement conseillé à ceux d'entre nous, nouveaux au PEL, de ne pas tout reprendre depuis la base mais de s'inspirer des travaux déjà réalisés. Ceci s'est déjà produit plusieurs fois. Par exemple, on utilise certains PEL dans des domaines pour lesquels ils n'étaient pas conçus à l'origine. Le PEL français exploité dans le primaire est utilisé avec des jeunes apprenants du français langue étrangère dans quatre autres pays ; le PEL du secondaire de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie est utilisé dans d'autres parties de l'Allemagne et des versions des PEL irlandais pour les immigrés sont en cours de préparation en Allemagne, en Finlande, au Portugal aux Pays-Bas et en Suède. Lorsque nous recourons aux travaux de collègues d'autres pays nous devons bien entendu veiller à respecter leurs droits d'auteur comme nous respectons les droits d'auteur du Conseil de l'Europe afférents aux niveaux et aux descripteurs élaborés dans le *cadre européen commun*.

Pour assurer la continuité de la réussite du PEL sur le plan européen, on doit accepter et respecter la diversité au moment même où nous faisons le partage de nos expériences. Nous devons soutenir les efforts fournis par Rolf dans ses rapports, collecter et partager les exemples de bonne pratique (en s'en servant pour stimuler notre propre apprentissage interculturel), assurer que nos projets sont empiriquement évalués et publier des exemples de bonne pratique et de résultats empiriques. Il faut avant tout être réaliste. Afin de gérer la demande croissante d'un projet européen en constante évolution, nous devons continuer à organiser des séminaires lors desquels les États membres du Conseil de l'Europe sont représentés. Mais nous devons également encourager la croissance de groupes d'intérêt spécifiques au sein des associations professionnelles et explorer la possibilité d'organiser des séminaires pour des secteurs/centres d'intérêt particuliers.

#### ***Prochaine rencontre et affaires associées – Johanna Panthier***

Johanna Panthier a annoncé que le prochain séminaire sur le PEL aurait lieu en Italie, probablement en 2002, les apprenants adultes et du supérieur étant susceptibles d'en constituer le thème principal. Elle a relevé que le secrétariat éprouvait souvent des difficultés à obtenir des nominations pour la participation aux séminaires. Le rapport du coordinateur sur le présent séminaire serait envoyé à tous les participants aussi rapidement que possible. Dans l'intervalle, les travaux continueraient sur la conception, le pilotage et la validation des PEL. Si possible, les projets devraient collaborer dans des réseaux. Remarquant que la prochaine réunion du comité de validation se déroulerait les 7 et 8 novembre 2001, Madame Panthier a rappelé aux participants que les PEL devaient être soumis pour validation en 17 exemplaires trois mois avant la réunion au cours de laquelle ils sont appelés à être examinés. Elle a également rappelé aux participants que le

Conseil de l'Europe est prêt à envoyer des spécialistes pour prêter assistance aux nouveaux projets PEL.

Madame Panthier a informé les participants que le comité de l'éducation du Conseil de l'Europe se réunirait en septembre et que la section Langues vivantes chercherait le renouvellement du soutien accordé par ce comité au projet du PEL. En novembre 2001, une conférence sur l'année européenne des langues sera organisée à Rotterdam sous les auspices conjoints de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Cette conférence aura pour thème la diffusion des projets européens dans lesquels le CER et le PEL jouent un rôle central. En dernier lieu, c'est au nom du Conseil de l'Europe que Madame Panthier a remercié le ministère de l'Éducation portugais pour avoir parrainé ce séminaire, les autorités de Coimbra pour la générosité dont elles ont fait preuve dans l'organisation d'un programme de divertissements, et enfin les interprètes, le personnel technique et hôtelier, l'équipe des organisateurs locaux, David Little, Rolf Schärer et Francis Goullier et les participants pour leur dur labeur.

#### *Clôture du séminaire*

Au nom du directeur du bureau des relations internationales européennes, Manuela Lopo Tuna a adressé ses remerciements aux participants, spécialistes et interprètes, à Johanna Panthier, Francis Goullier et Rolf Schärer pour leur coopération dans la préparation des PEL portugais, à ses collègues du centre pour l'éducation et aux autorités de Coimbra.

Glória Fischer a clôt la séance en remerciant tous ceux qui avaient participé à ce séminaire qui avait marqué un important pas en avant pour le projet PEL du Conseil de l'Europe.

## Annexe

### Liste des participants

#### Albanie

Mr Sezai ROKAJ  
Chief of the Department of the Albanian Language  
Universiteti i Tiranës  
Faculteti Histori Filologji  
Rruga Elbasanit  
TIRANA / ALBANIA

F

Tel: 355 4 374148  
e-mail: sh\_rrokaj@hotmail.com

#### Andorre

Mme Francesca JUNYENT MONTAGNE  
Inspectrice d'Education  
Ministère d'Educació, Joventut i Esports  
Carrer Bonaventura Armengol 6-8, 1r pis  
ANDORRA LA VELLA / ANDORRE

F/E

Tel: 376 866 585  
Fax: 376 861 229 / 376864341  
e-mail: [inspec.gov@andorra.ad](mailto:inspec.gov@andorra.ad)  
ou [fjunyent@andorra.ad](mailto:fjunyent@andorra.ad)

#### Autriche

Mme Edith MATZER  
Österreichisches Sprachenzentrum  
(Zentrum für Schulentwicklung des BMMWK)  
Bereich III: Fremdsprachen  
Hans-Sachs-Gasse 3/1  
A – 8010 GRAZ / AUSTRIA

F

Tel: 43 316 82 4150  
Fax: 43 316 82 41 506  
e-mail: [matzer@zse3.asn-graz.ac.at](mailto:matzer@zse3.asn-graz.ac.at)

#### Azerbaïdjan

Mr Fakhraddin VEYSALOV  
Docteur es lettres  
Azerbaijan University of Languages  
18, rue Behbutov , ap.30  
370000 BAKOU /AZERBAIDJAN

E / G

Tel/Fax: 994 12 930083  
Fax: 994 12 979990  
e-mail: [veysalv2@bp.com](mailto:veysalv2@bp.com)

#### Belarus

Mrs Tatiana LEONTYEVA  
Assist.Prof.  
Minsk State Linguistic University (MSLU)  
ul. Zaharova 21  
220662 MINSK / BELARUS  
Private address/Adresse privée:  
U1.YESENIN 16 APT.247  
2220025 MINSK BELARUS

F

Tel: 375 17 284 80 67  
Fax: 375 17 236 75 04  
e-mail: [mssl@user.unibel.by](mailto:mssl@user.unibel.by)

Tel 375 017 270 0827

**Belgique**

M. Gilbert De SAMBLANC  
Inspecteur de l'enseignement  
Coordinateur du projet Portfolio communauté française  
53, Rue au Bois  
B-1620 DROGENBOS  
Mrs Chris VAN WOENSEL  
Dienst voor Onderwijsontwikkeling  
Departement Onderwijs  
Hendrik Consciencegebouw  
Konig Albert- II - laan 15 B2  
B - 1210 BRUSSEL  
[chris.vanwoensel@ond.vlaanderen.be](mailto:chris.vanwoensel@ond.vlaanderen.be)

F / (E)

Tel/Fax: 32 2 331 32 37  
e-mail: [gilbert.desamblanc@cfwb.be](mailto:gilbert.desamblanc@cfwb.be)  
E / F

Tel: 32 2 553 88 11  
Fax: 32 2 553 88 35  
e-mail:

**Bosnie-Herzégovine**

Mme Naida SUSIC MEHMEDAGIC  
Professeur - Faculté des Lettres  
Université de Sarajevo  
Rackog 1  
71000 SARAJEVO  
or / ou  
Federal Ministry of Education, Science, Culture and Sports  
Obala Maka Dizdara 2  
71000 SARAJEVO  
**Adresse privée:**  
Bjelave 68/II  
71000 SARAJEVO

F

Tel: 387 33 444 805

Tel: 387 33 663 691  
Fax: 387 33 664 381  
Tel/Fax: 387 33 442 672  
Tel: 387 33 458 947  
e-mail: [susic@smastnet.ba](mailto:susic@smastnet.ba)

**Bulgarie**

Mme Lubov DRAGANOVA  
Dept. Relations internationales  
Ministère de l'Education et de la Science  
2 A bd Kniaz Dondukov  
SOFIA – 1000 BULGARIE  
**Adresse privée:**  
151A, rue Rakovski  
1000 SOFIA / BULGARIE

F

Tel/Fax: 359 2 988 49 74 or 848 65  
Fax: 359 2 988 06 00  
e-mail: [L.draganova@minedu.govrn.bg](mailto:L.draganova@minedu.govrn.bg)

Tel home: 359 2 987 16 65  
e-mail home: [nakov@uktc.bg](mailto:nakov@uktc.bg)

**Croatie**

Mrs Anera ADAMIK  
Ministry of Education and Sports  
Institute for Education Development  
Rijeka Branch  
Trpimirova 6  
51 000 RIJEKA / CROATIA

E

Tel home: 385 51 217 121  
Tel: 385 51 213 640  
Fax: 385 51 335 182  
e-mail: [anera.adamik@ri.hinet.hr](mailto:anera.adamik@ri.hinet.hr)

**Chypre**

M. Charalambos TIMOTHEOU  
Inspecteur de Français  
Ministère de l'Éducation et de la Culture  
Thoukidides and Kimonos Corner  
1434 NICOSIE

F  
Tel: 357 9 467723  
Tel: 357 2 800962  
Fax: 357 2 800 862

**République tchèque**

Mrs Radka PERCLOVÁ  
Faculty of Education  
Department of English Language and Literature  
Charles University  
Celetná 13  
110 00 PRAGUE 1 / CZECH REPUBLIC

E  
  
Tel: 420 2 24491 829/830  
Fax: 420 2 24491 805  
e-mail: [rpercl@posel.com](mailto:rpercl@posel.com)  
[radka.perclova@pedf.cuni](mailto:radka.perclova@pedf.cuni)

**Adresse privée:**

Krátká 28  
100 00 PRAGUE 10

Tel/Fax home: 420 2 7481 37 73

**Danemark**

Mrs Eva KAMBSKARD  
Pedagogical Advisor for Foreign Languages  
County of Copenhagen  
Amtscentret for Undervisning  
Stationsparken 27  
Postbox 15  
DK – 2600 GLOSTRUP

F / E / G

Tel: 45 43 22 33 24 / 45 32 95 113  
Fax: 45 43 22 33 70 / 45 32 95 1163  
e-mail: [eva@ackbh.dk](mailto:eva@ackbh.dk)

**Estonie**

Ms Kristi MERE  
Chief Inspector of the Inspectorate (MOE)  
(Substituting for the FL specialist)  
Ministry of Education  
9/11 Tõnismägi St.  
ESTONIA - 15192 TALLINN

E / Russe

Tel: 372 6 281 236  
Fax: 372 6 281 350  
e-mail: [kristi.mere@hm.ee](mailto:kristi.mere@hm.ee)

**République Fédérale de Yougoslavie****République de Serbie**

Ms Biljana LAJOVIC  
Specialist in School Psychology, Adviser of Minister  
Department for Development and International Cooperation  
in the Sector for Teacher Professional Training. Office  
Ministry of Education and Sport of Serbia  
Nemanjina 22-24  
11000 BEOGRAD

E

Tel: 381 11 643-064 / 3616293  
Fax: 381 11 3613270  
e-mail: [biljana.lajovic@uzzpro.sr.gov.yu](mailto:biljana.lajovic@uzzpro.sr.gov.yu)

**Finlande**

Mr Viljo KOHONEN  
University of Tampere  
P.O. Box 607  
FIN - 33101 TAMPERE  
**Adresse privée:**  
Santamatinkatu 6B  
FIN - 33820 TAMPERE

Tel: 358 3 215 6847  
Mobile: 358 50 533 0874  
Fax: 358 3 215 75 37  
e-mail: [kohonen@uta.fi](mailto:kohonen@uta.fi)  
E  
Tel home: 358 3 2654821

Mrs Ligia Kohoner  
Pellervo Schol  
Pellervonk.20  
33540 TAMPERE FINLAND

**France**

Mme Christine TAGLIANTE  
Responsable de l'Unité  
Evaluation et Certifications  
Centre International d'Etudes Pédagogiques  
1, Avenue Léon Journault  
F - 92318 SÈVRES Cedex

F

Tel: 33 (0)1 45 07 60 42  
Fax: 33 (0)1 45 07 60 56  
e-mail: [tagliante@ciep.fr](mailto:tagliante@ciep.fr)

**Allemagne**

Frau Martina ADLER  
Referentin für Sprachen  
Sächsisches Staatsinstitut für Bildung und Schulentwicklung -  
Comenius-Institut  
Dresdner Straße 78 C  
D-01445 RADEBEUL

E

Tel.: 49 351 8 32 44 67  
Fax: 49 351 8 32 44 87  
e-mail: [martina.adler@ci.smk.sachsen.de](mailto:martina.adler@ci.smk.sachsen.de)

**Géorgie**

Ms Marika ODZELI  
/Tbilisi State University/  
Apt. 2 - Iakob Nikoladze Str. 5A  
380079 TBILISI / GEORGIA

E / Russe

Tel: 995 32 23 37 96  
Fax: 995 32 93 43 66  
e-mail: [v-kikilashvili@hotmail.com](mailto:v-kikilashvili@hotmail.com)

**Grèce**

Mme Evangelia KAGA-GKIOVOUSOGLOU  
Conseillère  
Institut Pédagogique d'Athènes  
396, av. Mesogion  
GR – 15341 AGIA PARASKEVI  
ATHENES  
**Adresse privée:**  
13, rue Nasvarinou  
15122 MAROUSI – ATHENS / GREECE

F

Tel: 30 16016382 / 30 18064437  
Fax: 30 1 6016388 / 379 / 3018064437  
E-mail: [ekaga@pi-schools.gr](mailto:ekaga@pi-schools.gr)

**Hongrie**

Mme Zsuzsa DARABOS  
Coordinatrice nationale de l'enseignement du français  
Centre National de l'Education Publique  
Pf: 701/432  
H - BUDAPEST 1399

F

Tel/Fax: 36 1 311 66 50  
Fax: 36 1 332 88 30  
e-mail: [mail@okzsi.hu](mailto:mail@okzsi.hu)

**Islande**

Mrs Adda Maria JOHANNSDOTTIR  
Flensborgarskolinn  
220 HAFNARFJÖRDUR  
**Adresse privée:**  
Kaldakinn 17  
220 HAFNARFJÖRDUR

E

Tel: 354 565-0400  
Fax: 354 565 0491

Tel home: 354 555-3634  
e-mail: [addam@ismennt.is](mailto:addam@ismennt.is)

**Irlande**

Dr Ema USHIODA  
Centre for Language and Communication Studies (CLCS)  
Trinity College  
DUBLIN 2 / IRELAND

E

Tel: 353 1 608 3620  
Fax: 353 1 677 2694  
e-mail: [ushioda@tcd.ie](mailto:ushioda@tcd.ie)

**Italie**

Mr Luigi CLAVARINO  
Ministero della Pubblica Istruzione  
Direzione Generale per le Relazioni Internazionali  
Viale Trastevere 76/A  
I - 00153 ROMA

E / (F)

Tel: 0039-06-58 15.457  
Port. 0039-333-26.54.568  
e-mail: [lstclavazino@liberto.it](mailto:lstclavazino@liberto.it)

**Lettonie**

Dr Ieva ZUICENA  
Head of the Department of the Language  
Proficiency Certification  
Ministry of Education and Science  
Valnu 2  
LV – 1050 RIGA / LATVIA

E

Tel home: 371 740 0669  
Tel: 371 781 4480  
Fax: 371 722 3801  
e-mail: [ieva.zuicena@tl.lv](mailto:ieva.zuicena@tl.lv)

**Lituanie**

Mrs Zita MAZUOLIENE  
Head of Department of English for Sciences  
Institute of Foreign Languages  
Vilnius University  
Universiteto 3  
LT – 2734 VILNIUS  
**Adresse privée**  
J. Tumo-Vaizganto 9/1-21  
LT - 2001 VILNIUS / LITHUANIA

E

Tel: 370 2 68 72 67  
Fax: 370 2 68 72 65  
e-mail: [zmaz@kada.lt](mailto:zmaz@kada.lt)

Tel/Fax: 370 2 61 19 72

**Luxembourg**

Mme Gaby KUNSCH  
Professeur, chargée de mission  
Ministère de l'Education Nationale,  
de la Formation Professionnelle et des Sports (MNFPS)  
Service de Coordination de la Recherche et  
de l'Innovation Pédagogique et Technologique (SCRIPT)  
29, rue Aldringen  
L-2926 LUXEMBOURG

F

Tél: 352 478-5269  
Fax: 352 466 815  
e-mail: [kunsch@men.lu](mailto:kunsch@men.lu)

**Malte**

Mr Ray CAMILLERI  
Education Officer for English in the  
Curriculum Department of the Education Division  
English Language Resource Centre  
89 Archbishop Str.  
VALLETTA VLT 12 / MALTA

E

Tel: 356 224707 / 225521  
Fax: 356 243366  
e-mail: [raymond.j.camilleri@magnet.mt](mailto:raymond.j.camilleri@magnet.mt)

**Pays-Bas**

Mr Peter BROEDER  
Intercultural Communication  
Tiiguig University  
P.O. Box 90153  
NL - 5000 LE TILBURG

Tel: 31 13 46 62 668  
Fax: 31 13 4663110  
e-mail: [peter@broeder.com](mailto:peter@broeder.com)

Mr Dick MEIJER  
SLO  
Postbus 2041  
NL - 7500 CA ENSCHEDE

E  
Tel: 31 53 4840 556 / 31 521 591609  
Fax: 31 53 4307 692  
e-mail: [d.meijer@slo.nl](mailto:d.meijer@slo.nl)

**Norvège**

Mr Kjell GULBRANDSEN  
Adviser  
Norwegian Board of Education  
Room 514  
P.O. Box 2924 Tøyen  
N - 0608 OSLO

E / F

Tel: 47 23 30 12 26 / 23 30 12 00  
Fax: 47 23 30 13 84  
e-mail: [kgu@ls.no](mailto:kgu@ls.no)

**Pologne**

Mme Barbara GLOWACKA  
Vice-présidente d'Association des Professeurs  
de Français en Pologne  
Directrice adjointe Chaire de Néophilologie  
Université de Białystok  
Ul. Liniaskiego 3  
15-420 BIALYSTOK  
**Adresse privée:**  
ul. Mieszka I 2/1 m 65  
15-054 BIALYSTOK

F

Tel/Fax: 48 85 7 45 75 26 / 16  
e-mail: [glowacka@fl.uwb.edu.pl](mailto:glowacka@fl.uwb.edu.pl)  
e-mail: [barbara@piasta.csk.pl](mailto:barbara@piasta.csk.pl)

Tel home: 48 85 7 41 11 15

**Roumanie**

M. Dan Ion NASTA  
Directeur de Recherche en Didactiques des Langues Vivantes  
Institut des Sciences de l'Education  
Str. Stirbei Voda nr. 37  
70732 BUCAREST / ROUMANIE

**Adresse privée:**

str. Ion Câmpineanu nr. 31 ap. 34  
70707 BUCAREST

F

Tel: 40 1 313 64 91  
Fax: 40 1 312 14 47  
e-mail: [d.nasta@usa.net](mailto:d.nasta@usa.net)

**Fédération de Russie**

Ms Kira IRISKHANOVA  
Moscow Linguistic University  
Ostozhenka str. 38  
MOSCOW 119837 / RUSSIAN FEDERATION

**Adresse privée:**

Novatorov Str. 14-2-142  
117421 MOSCOW

E

Tel/Fax: 7 095 246 2807

**Slovaquie**

Mme Anna BUTASOVA  
Département de Langues Romanes  
Faculté de Pédagogie, Université Comenius  
Racianska 59  
813 34 BRATISLAVA

**Adresse privée:**

Hnilecka 15  
821 07 BRATISLAVA

F

Tel. 421 2 434 2112  
Tel: 421 905 399 134 (personnel)  
Fax: 421 2 44 37 11 87 / 421 2 44 254 956  
e-mail: [butasova@fedu.uniba.sk](mailto:butasova@fedu.uniba.sk)

Tel: 421 7 45 24 13 51

**Slovénie**

Ms Branka PETEK  
Cene Štupar - Center za permanentno izobraževanje  
Cene Štupar - Center for permanent education  
Vojkova 1  
1000 LJUBLJANA / SLOVENIA

E

Tel: 386 1 23 44 410  
Fax: 386 1 23 44 428  
e-mail: [branka.petek@siol.net](mailto:branka.petek@siol.net)

**Espagne**

Mrs Ana GARCIA FERRER  
Adviser  
Ministry of Education  
P° del Prado, 28, 6° pl  
E - 28014 MADRID / SPAIN

E

Tel: 34 91 506 56 50  
Fax: 34 91 506 56 89  
e-mail: [anag.ferrer@educ.mec.es](mailto:anag.ferrer@educ.mec.es)

**Suède**

Mr Kurt STENBERG  
Linnégatan 6  
S - 532 32 SKARA

E

Tel/Fax: 46 511 121 24  
e-mail: [kurt.stenberg@swipnet.se](mailto:kurt.stenberg@swipnet.se)

**Suisse**

Mr Christoph FLÜGEL  
Divisione della Scuola  
Dipartimento dell'istruzione e della cultura  
Residenza governativa  
CH - 6501 BELLINZONA

E / F

Tel: 41 91 814 34 24  
Fax: 41 91 814 44 92  
e-mail: [christoph.flugel@ti.ch](mailto:christoph.flugel@ti.ch)

**"L'ex-République yougoslave de Macédoine "**

Mme Doréana HRISTOVA  
Adjointe au Ministre  
Responsable des Relations internationales  
Ministère de l'Education et des Sciences  
Dimitrie Cupovski 9  
91000 SKOPJE

F

Tel/Fax: 389 2 116 101  
e-mail: [doreana@mofk.gov.mk](mailto:doreana@mofk.gov.mk)

**Turquie**

Prof. Dr Özcan DEMIREL  
Hacettepe University - Faculty of Education  
BEYTEPE  
TR-06532 ANKARA  
**Adresse privée:**  
8 Cadde N° 24/6  
TR-06510 EMEK / ANKARA

E

Tel: 90 312 413 17 09  
Fax: 90 312 213 78 36  
e-mail: [demirel@hacettepe.edu.tr](mailto:demirel@hacettepe.edu.tr)

Tel: 90 312 223 83 20

**Ukraine**

Mr Sergey SELIVANOV  
Professor of Chernigiv University  
Pedagogical University  
Lenina str. 13  
14000 CHERNIGIV

E

Tel:  
Fax: 380 46 227 42 96  
e-mail: [selivanov@vivat.cn.uk](mailto:selivanov@vivat.cn.uk)  
[go\\_damon\\_go@yahoo.co.uk](mailto:go_damon_go@yahoo.co.uk)

**Royaume-Uni**

Mr John THOROGOOD  
The Centre for Information on Language  
Teaching and Research (CILT)  
20 Bedfordbury  
Covent Garden  
UK - LONDON WC2N 4LB

E / F

Tel: 44 20 739 5101 ex 241  
Tel/Fax: 44 20 739 50 820  
e-mail: [john.thorogood@cilt.org.uk](mailto:john.thorogood@cilt.org.uk)

**Canada**

Mme Yohanna LOUCHEUR  
Bureau du Canada 1.011  
Palais de l'Europe  
67075 STRASBOURG CEDEX

F/E

Tel: 33 (0) 3 88 41 20 20  
Fax: 33 (0) 3 88 41 2088  
e-mail: [yohanna\\_loucheur@pch.gc.ca](mailto:yohanna_loucheur@pch.gc.ca)

**DIALANG**

Mr Sauli TAKALA  
Research Professor  
Centre for Applied Language Studies  
University of Jyväskylä  
Yliopistonkatu 9 – Box 35  
FIN – 40351 JYVÄSKYLÄ

Tel: 358 14 2 603 540  
Fax: 358 14 2 603 521  
e-mail: [sitakala@cc.jyu.fi](mailto:sitakala@cc.jyu.fi)

**Portugal**

Maria Antónia LARANJO  
Associação Portuguesa de Professores de Alemão  
Rua Cónego Ferreira Pinto, 218  
4050-PORTO

Tel : 351 228319838  
Fax : 351 228319838

Rosa Lídia da Silva MOTA  
Associação Portuguesa de Professores de Alemão  
Av. Boavista 3516  
4100-PORTO

Tel : 351 228319838  
Fax :351 228319838

Maria Alice PAIS  
Associação Nacional de Professores Língua Inglesa  
Av. Boavista 3516  
4100- 122-PORTO

Tel :351 226175950  
Fax 351 226184590/351 226184590

Maria do Carmo LEITÃO  
Associação Portuguesa de Professores de Inglês  
Av.Joaquim Manso, 1-A  
1500-LISBOA

Tel : 351 217166095/234 422486  
Fax :351 217162072

Olívia Mateus da SILVA  
Associação Portuguesa de Professores de Francês  
Av. Luis Bivar, 91-4º  
1050-LISBOA

Tel :351 21331466

Maria Arminda Bragança de MIRANDA  
Rua de Serralves, 1108  
4150-705-PORTO

Tel :351 226171569

Maria Jesus FILIPE  
Agência Nacional SOCRATES  
Edifício Administrativo PARQUE EXPO  
Av. D.João II, lote 1.07.21  
1º andar Ala B  
1990-096 LISBOA

Tel :351 21 8919924

e-mail: [mfilipe@socleo.pt](mailto:mfilipe@socleo.pt)

Natália NUNES  
Departamento da Educação Básica  
Avº 24 de Julho, 140  
1399-025-LISBOA

Tel : 351 21 3977071  
Fax : 351 213878082

Anália GOMES  
Departamento do Ensino Secundário  
Avº 24 de Julho,138  
1399-026-LISBOA

Tel :351 21 3938000  
Fax :351 21 3938110

Maria Guadalupe PORTELINHO  
Departamento do Ensino Secundário  
Avª 24 de Julho, 138  
1399-026-LISBOA

Tel :351 213938000  
Fax :351 213938110

Isabel GRAÇA  
Departamento do Ensino Secundário  
Avº 24 de Julho, 138  
1399-026-LISBOA

Tel :351 213938000  
Fax : 351 213938110

Olga MACHADO  
Secretaria Regional da Educação e Cultura  
Direcção Regional da Educação  
Paços da Junta Geral – Carreira dos Cavalos  
9700 – 167 -ANGRA DO HEROISMO- AÇORES

Tel : 351 295401100  
Fax : 351 295401182  
e-mail info@dre.raa.pt

Ana Isabel Ribeiro PEREIRA  
Secretaria Regional de Educação da Madeira  
Av. Arriaga  
9000-FUNCHAL

Tel :351 291202600  
Fax :351 291232760

Manuela VIEIRA  
Direcção Regional de Educação do Norte  
Rua António Carneiro, nº 8  
4349-003 – PORTO

Tel : 351 22 5191100  
Fax : 351 22 5103151  
e-mail: manuela.vieira@dren.min-edu.pt

Armando CUNHA  
Direcção Regional de Educação do Centro  
Rua Antero de Quental, 125-129  
3000-COIMBRA

Tel : 351 23 9798889  
Fax : 351 23 9402977

Isabel VIDEIRA  
Direcção Regional do Algarve  
Sítio das Figuras –Estrada Nacional 125  
8000-761-FARO

Tel : 351 289893900  
Fax :351 289893929  
e-mail :isabel.videira@dreale.min-edu.pt

Maria José SÁ CORREIA  
Instituto Politécnico de Viseu  
Escola Superior de Educação  
Rua Maximiano Aragão  
3500-VISEU

Tel : 351 232 422028/ 232423116  
Fax : 351 232/425760  
e-mail: mjsacorreia@srvesev.ipv.pt

Margarida OLIVEIRA  
Instituto Politécnico de Viana do Castelo  
Escola Superior de Educação  
Avº Capitão Gaspar de Castro-Apartado 513  
4901-VIANA DO CASTELO CODEX

Tel: 351 258 8106200  
Fax: 351 258 8106209

José PASCOAL  
Faculdade de Letras de Lisboa  
Alameda da Universidade  
1600-214-LISBOA

Tel 351 21 7816150  
Fax.351 21 7937625

Maria João SERRA  
Universidade Aberta  
Rua da Escola Politécnica, 141-148  
1250-100-LISBOA

Tel : 351 21 3972334  
Fax : 351 21 3973229  
e-mail

**Organisateurs portugais**

Mme Maria Helena CORREIA  
Ministère de l'Éducation  
Département de l'Enseignement Secondaire  
Av. 24 de Julho, 138 - 5º andar  
P - 1399 LISBOA – 026 LISBOA

Tel: 351 1 393 80 78  
Fax: 351 1 393 81 08  
e-mail: [Helena.Correia@des.min-edu.pt](mailto:Helena.Correia@des.min-edu.pt)

Mrs Glória FISCHER  
Ministério da Educação  
Departamento da Educação Básica  
Av. 24 de Julho 140 – 4º  
P –1399-024 LISBOA Codex

Tel: 351 21 3934640  
Fax: 351 21 3934640  
e-mail: [gloria.fischer@deb.min-edu.pt](mailto:gloria.fischer@deb.min-edu.pt)

Mme Manuela TUNA  
Ministère de l'Education  
Cabinet des Affaires européennes et des  
Relations internationales  
Av 5 de Outubro 107-6  
P – 1050 LISBOA – CODEX

Tel: 351 21 79 31 291  
Fax: 351 21 797 8994  
e-mail: [Manuela.tuna@min-edu.pt](mailto:Manuela.tuna@min-edu.pt)

**CONSEIL DE L'EUROPE**  
**Division des Politiques Linguistiques**  
**F - 67075 STRASBOURG**  
*Fax: 33 388 41 27 88 / 06*

Mme Johanna PANTHIER  
Principal Administrative Assistant  
Assistante administrative principale

Tel: 33 (0) 3 88 41 23 84  
Fax: 33 (0)3 88 41 27 88 / 06  
e-mail: [johanna.panthier@coe.int](mailto:johanna.panthier@coe.int)

**Rapporteur Général**  
Mr Rolf SCHÄRER  
General rapporteur / Rapporteur général  
Gottlieb Binderstrasse 45  
CH - 8802 KILCHBERG  
**Coordinateur du Séminaire**

E / F  
Tel: 41 1 715 32 90  
Fax: 41 1 715 32 72  
e-mail: [info@rolfschaerer.ch](mailto:info@rolfschaerer.ch)

Mr David LITTLE  
Centre for Language and Communication Studies  
Trinity College  
DUBLIN 2  
IRELAND

E

Tel: 353 1 608 15 05  
Fax: 353 1 677 26 94  
e-mail: [dlittle@tcd.ie](mailto:dlittle@tcd.ie)

**Vice-Président du Comité européen de Validation**

M. Francis GOULLIER  
Ministéri de L'Education nationale  
107 Rue de Grenelle  
F-75005 PARIS

F / (E)

Tel: 33 (0)1 55 55 31 45  
e-mail: [francis.goullier@education.gouv.fr](mailto:francis.goullier@education.gouv.fr)

**Adresse privée: (pour toute correspondance)**

50 rue Amelot  
75011 PARIS

Tel/Fax: 33 (0)1 43 38 49 99

**Interprètes**

Mlle Margaret FRANCEY  
217,Rua D. Afonso Henriques, apt.9AN  
P 2765-186 ESTORIL

Tel: 351 21 467 47 70  
Fax: 44 28 9127 1403  
[margaretfrancey@hotmail.com](mailto:margaretfrancey@hotmail.com)

Mlle Giulia WILKINS  
Travessa da Espera, 8, 3º  
P - 1200 - 176 LISBONNE

Tel/Fax: 351 21 346 11 30

Mlle Sophie Catherine Marie ENDERLIN  
Rua do Vale, 6-R/c Dto.  
P - 1200 LISBONNE

Tel: 351 21 397 37 87  
Fax: 351 21 395 46 43